

Vente de maison bloquée par un des héritiers

Par heritiere, le 16/02/2011 à 17:43

Bonjour,

Ma maman est décédée en nous laissant une maison en héritage (nous sommes 12 frères et soeur) En son temps, je lui avais prêté 56000 francs destinés à financer des travaux pour terminer sa maison. Une reconnaissance de dette précisant que cette somme me serait remboursée sur son avoir successoral est entre les mains du notaire.

La maison a été mise en vente mais un de mes frères refuse de vendre tant que je n'aurai pas renoncé à recouvrer cette somme.

Que puis-je faire pour l'obliger à vendre, sachant que le reste de la fratrie est d'accord. Merci pour votre aide.